Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Projet de budget 2011 de l'Etat de Genève

16 septembre 2010



1. Une rupture fondamentale :

Le budget par politique publique et par programme



Le premier budget présenté par programme

- Le budget se décline en 61 programmes et 177 prestations couvrant le champ des 16 politiques publiques, soit les grands domaines d'action de l'Etat
- La référence n'est plus l'organisation administrative, avec les départements et les « centres de responsabilité » (CR)
- L'analyse du budget se fait désormais dans une perspective plus stratégique qu'opérationnelle
- Chaque programme est doté de priorités ainsi que d'objectifs assortis d'indicateurs assortis de valeurs-cibles pour mesurer l'efficacité et l'efficience



Les 16 politiques publiques

A Formation

B Emploi, marché du travail

C Action sociale

D Personnes âgées

E Handicap

F Environnement et énergie

G Aménagement et logement

H Sécurité et population

I Justice

J Mobilité

K Santé

L Economie

M Finances et impôts

N Culture, sports et loisirs

O Autorité et gouvernance

P Activités de support et prestations de moyens



Un exemple d'arborescence

Politique publique

Programmes

Prestations

A Formation	A01 Enseignement obligatoire	A01.01 Enseignement du degré primaire		
		A01.02Enseignement du degré secondaire 1		

A02 Enseignement post-obligatoire	A02.01 Formation gymnasiale
et formation continue	A02.02 Formation en ECG
	A02.03 Formation professionnelle plein-temps
	A02.04 Formation professionnelle duale
	A02.05 Formation continue adultes
	A02.06 Dévelop. et surveillance de la formation prof.

A03 Intégration, suivi éducatif	A03.01 Animation parascolaire
et soutien aux familles	A03.02 Enseignement spécialisé

A03.03 Traitements médico-pédagogiques

A03.04 Prévention, promotion, soutien à l'enfance

A02.07 Information et orientation scolaire et prof.

A03.05 Protection des mineurs

A03.06 Autorisation et surveillance des prestations

à l'enfance et à leur famille

A04 Hautes écoles A04.01 Formation de base HES

A04.02 Recherche appliquée et développement HES A04.03 Prestations à des tiers et de services HES

A04.04 Formation continue HES
A04.05 Formation de base UNI
A04.06 Formation approfondie UNI

A04.07 Recherche UNI

A04.08 Formation continue UNI

A04.09 Services UNI

A04.10 Formation approfondie, recherche, expertise IHEID



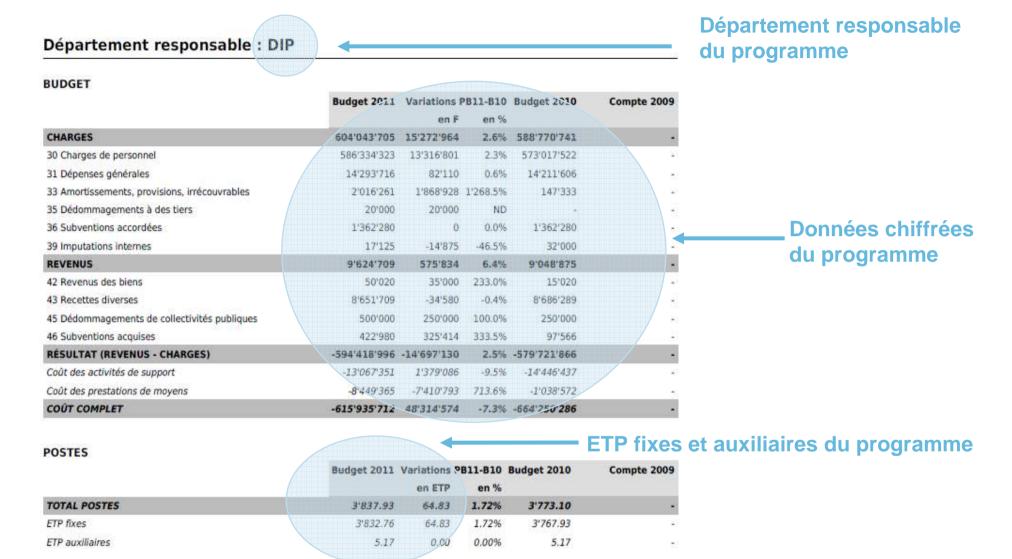
Comment sont présentés les programmes ?

Un exemple:

A01 Enseignement obligatoire



A01 Enseignement obligatoire





A01 Enseignement obligatoire (suite)

Descriptif du programme

Ce programme concerne l'enseignement obligatoire public et s'adresse à tous les élèves de 4 à 15 ans.

.

Descriptif du programme

Ce programme est mis en oeuvre par les Directions générales de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation.

Ce programme contient les prestations suivantes :

A01.01 Enseignement du degré primaire (cycle 1 et 2)

A01.02 Enseignement du degré secondaire 1

Prestations contenues dans le programme

Projets prioritaires et justification des écarts

L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS) de juin 2007 établit les bases de l'harmonisation des objectifs de l'enseignement et des structures pédagogiques afin de réduire les écarts entre cantons et de supprimer tout ce qui, sur le plan scolaire, fait obstacle à la mobilité.

Sur le plan romand, le processus d'harmonisation est aussi inscrit dans la convention scolaire romande, qui prévoit la mise en place d'un plan d'études unique pour toute la scolarité obligatoire, l'harmonisation des moyens d'enseignement, ainsi que la réalisation d'épreuves romandes de référence.

Sur le plan genevois, l'enseignement primaire et du secondaire I renforcent ainsi la cohérence du suivi éducatif et social des élèves. L'objectif pour 2011 consiste à commencer la mise en oeuvre du concordat HarmoS. Ainsi, l'obligation scolaire dès 4 ans révolus sera mise en place progressivement à partir de 2011. ...

Priorités et justification des écarts du programme

....



A01 Enseignement obligatoire (suite)

Objectifs et indicateurs

	Type indicateur		1	C09	Cible LT			
		PB11	B10		Valeur	Année		
 Permettre à chaque élève de maîtriser les compétences attendues et de s'inscrire à une formation du secondaire 2 					3		←	Objectif
1.1 Score moyen aux épreuves cantonales de français en 2ème primaire	Efficacité	80%	75.5%	75%	82%	2014)	
1.2 Score moyen aux épreuves cantonales de mathématiques en 2ème primaire	Efficacité	81.5%	81%	80%	82%	2014		
1.3 Score moyen aux épreuves cantonales de français en fin de 6ème primaire	Efficacité	80%	78.5%	74.4%	82%	2014		
1.4 Score moyen aux épreuves cantonales de mathématiques en fin de 6ème primaire	Efficacité	80%	72.8%	79.5%	82%	2014		
1.5 Taux d'élèves accèdant au regroupement 1 à l'entrée du cycle d'orientation	Efficacité				15%	2014	Indicateurs	
1.6 Taux d'élèves accèdant au regroupement 2 à l'entrée du cycle d'orientation	Efficacité				20%	2014	Indicatedis	
1.7 Taux d'élèves accèdant au regroupement 3 à l'entrée du cycle d'orientation	Efficacité				60%	2014		
1.8 Score moyen aux évaluations communes en français en fin de cycle de l'école obligatoire	Efficacité	78%	77.5%	77.5%				
1.9 Score moyen aux évaluations communes en mathématiques en fin de cycle de l'école obligatoire	Efficacité	73.5%	73.1%	73.1%		982		
1.9.1 Taux de sortie du système genevois d'enseignement et de formation à l'issue du cycle d'orientation	Efficacité	5%	5.5%	5.5%	3.5%	2014		
2. Promouvoir l'égalité des chances							4	 Objectif
2.1 Différentiel de réussite entre les établissements du réseau d'enseignement prioritaire (REP) et les autres établissements scolaires (épreuves cantonales de français en fin de 6P)	Efficacité	3.0%	3.5%	5.2%	2.0%	2014	Indicateurs	
				i				



Une démarche encore perfectible

- Tandis que le Conseil d'Etat préconisait une transition graduelle vers le budget par programme, le Grand Conseil a souhaité accélérer sa mise en œuvre
- Le défi a été relevé, malgré sa grande complexité sur le plan conceptuel, comptable et informatique
- Cette première mouture du budget par programme est encore très perfectible
- Il s'agira notamment d'affiner et de préciser les indicateurs et objectifs afin qu'ils constituent des outils fiables de suivi et de contrôle
- On ne peut exclure certaines adaptations dans la définition des programmes et la répartition des charges



Un bouquet de réformes bientôt noué

- Dans la foulée de ce premier budget par programme, l'année 2011 marquera la fin d'une vaste réforme de la gestion financière de l'Etat, comprenant notamment :
 - La présentation d'états financiers consolidés, avec l'application des normes IPSAS au « petit Etat » et aux grandes régies publiques pour les comptes 2010
 - La gestion centralisée des liquidités de l'Etat
 - Le budget par programmes et prestations
 - Le début de la mise en œuvre du nouveau modèle des comptes des collectivités publiques (MCH2)
- Pour achever cette réforme, le Conseil d'Etat soumettra bientôt au Grand Conseil une nouvelle Loi sur la gestion administrative et financière qui intégrera de manière cohérente l'ensemble des nouveaux paramètres de la gestion financière
- Une nouvelle organisation de la fonction finance, plus rationnelle et plus efficace, sera également déterminée



2. Les axes du budget 2011 :

Garantir l'équilibre à moyen terme



Le cadre du retour à l'équilibre structurel

- Depuis 2006, l'objectif prioritaire du retour à l'équilibre structurel s'est fondé sur un plafonnement de la croissance globale des charges ordinaires à 1%
 - Dans le cadre de cette contrainte, les plans de mesures et autres gains d'efficience ont largement permis de financer des besoins nouveaux dans la formation, la justice, la sécurité ou pour les personnes âgées
 - Parallèlement, la très forte croissance de l'économie genevoise a induit une augmentation spectaculaire des recettes fiscales
 - La conjonction de ces deux éléments a permis d'absorber les coûts élevés de la péréquation financière inter-cantonale et de présenter des résultats records en 2007 et en 2008
 - Le niveau de la dette a diminué de près de 2 milliards de francs et l'Etat a pu constituer une réserve conjoncturelle dotée de 905 millions



Réorientation stratégique

- En 2008, la crise économique et financière a imposé une réorientation stratégique dans le cadre du budget 2009
 - Le Conseil d'Etat a donné la priorité au soutien à l'économie locale et à l'amélioration des conditions-cadre plutôt qu'à la réduction de la dette
 - Le montant des investissements prévus a atteint des niveaux exceptionnellement élevés
 - Le plafond de la croissance des charges a été relevé de 1% à 2%
 - Une importante baisse d'impôts visant à préserver le pouvoir d'achat des familles a été plébiscitée par le peuple genevois en septembre 2009



Un cadre pour l'équilibre à moyen terme

- Le Conseil d'Etat a fixé une limite à cette réorientation : les déficits cumulés dans les comptes ne devront en aucun cas dépasser le montant de la réserve conjoncturelle
- Dans son programme de législature du 7 juin 2010, il a fixé le cadre propre à assurer l'équilibre financier à moyen terme :

« Rétablir l'équilibre des finances publiques à l'échéance des comptes 2012 en limitant la croissance des charges à 2% et maîtriser l'endettement public. »



Le projet de budget 2011 en bref

(en millions de francs)

Revenus de fonctionnement : 7'572,1

Charges de fonctionnement : 7'791,8

Résultat net : -219,7

Couvert par la réserve conjoncturelle



Objectifs atteints par le projet de budget

- Respect des objectifs financiers fixés par la feuille de route du programme de législature : le déficit prévu au budget 2011 est inférieur à celui inscrit au budget 2010 (-358 millions)
- Respect du plafond de 2% d'augmentation globale des charges
- Investissements toujours très soutenus



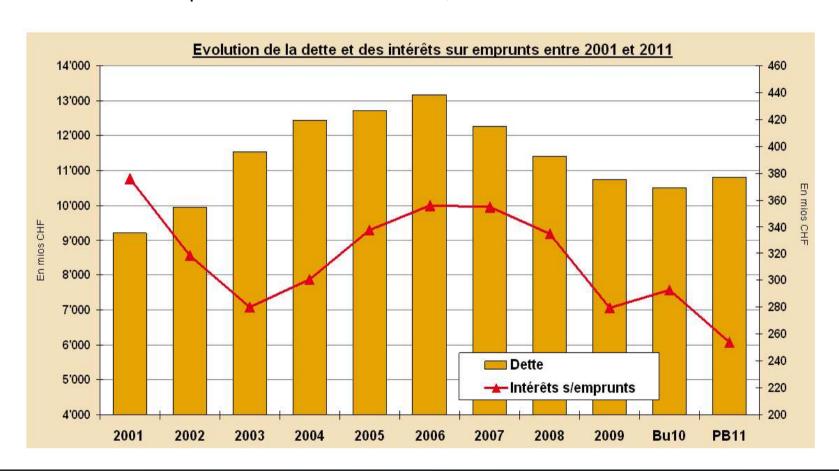
Marge de manœuvre réduite

- La marge de manœuvre du Conseil d'Etat pour atteindre les objectifs du programme de législature a été fortement réduite par la faible progression des impôts prévus : +1%
- Pour respecter le cadre budgétaire tout en concrétisant les priorités du programme de législature, le Conseil d'Etat a pu bénéficier d'une recette de 235 millions provenant de la réévaluation de la valeur des terrains de la zone Praille-Acacias-Vernets qui seront déclassés l'an prochain
- Avec ce montant, la croissance totale des revenus est de l'ordre de 4%
- Cet apport exceptionnel ne se renouvellera pas en 2012, mais devrait être compensé par une progression des impôts plus conforme à la moyenne à long terme
- La faible inflation et la diminution de certaines charges comme les intérêts de la dette ont également contribué au respect du cadre



Evolution prévue de la dette

La dette cantonale devrait progresser légèrement pour se situer autour de 10,8 milliards à fin 2011





Ensemble des revenus de fonctionnement

Millions de francs	C 2009	B 2010	PB 2011	Ecart PB 2011 - B 2010	
Impôts	5'838.2	5'262.4	5'314.2	+51.8	+1.0%
Patentes et concessions	13.5	14.4	14.4	+0.0	+0.0%
Revenus des biens	517.3	368.2	635.8	+267.6	+72.7%
Recettes diverses	737.8	648.7	605.7	-43.0	-6.6%
dont dissolutions provisions	351.2	248.9	225.9	-23.0	-9.2%
Parts à des recettes sans affectation	586.0	550.1	556.8	+6.7	+1.2%
dont parts cantonales à des impôts fédéraux	349.3	335.8	336.3	+0.5	+0.1%
Dédommagements de collectivités publiques	170.4	147.3	135.4	-11.9	-8.1%
Subventions acquises	290.9	286.8	309.8	+23.0	+8.0%
Total des revenus	8'154.1	7'277.8	7'572.1	+294.3	+4.0%



Ensemble des charges de fonctionnement

Millions de francs	C 2009	B 2010	PB 2011	Ecart PB 2011 - B 2010	
Charges de personnel	2'081.9	2'095.0	2'168.5	+73.5	+3.5%
Dépenses générales	435.4	418.8	425.0	+6.2	+1.5%
Intérêts passifs	301.0	312.6	275.0	-37.6	-12.0%
Amortissements, provisions, irrécouvrables	913.2	629.2	611.1	-18.1	-2.9%
dont provisions	397.1	206.4	177.0	-29.4	-14.2%
Parts et contributions sans affectation	530.9	469.4	489.1	+19.7	+4.2%
Dédommagements à des tiers	212.6	158.3	161.7	+3.4	+2.1%
Subventions accordées	3'356.6	3'552.4	3'661.4	+109.0	+3.1%
Total des charges	7'831.6	7'635.7	7'791.8	+156.1	+2.0%



Nouveaux postes pour répondre aux priorités

- La progression des charges de personnel (+3,5%) et des subventions (+3,1%) est en partie compensée par la baisse des intérêts passifs et des provisions
- La croissance des charges de personnel est due à :
 - L'indexation (0,5%) et le versement des annuités
 - La diminution de la réduction technique linéaire sur la masse salariale pour permettre un plus fort taux de consommation des postes accordés
 - Le relèvement progressif des taux de cotisation des caisses de pension CIA et CEH pour assurer leur financement durable (+1% dont 2/3 à charge de l'Etat)
 - La création de 410 nouveaux postes (3%) notamment en faveur du secteur pénitentiaire (nouvelle prison), de la police, du pouvoir judiciaire, du cycle d'orientation (réforme du CO) et de l'enseignement post-obligatoire



Subventions par type

- On constate un fort contraste entre l'augmentation des indemnités et des aides financières et la croissance modérée des allocations à des tiers
 - celle-ci s'expliquant par une surévaluation au budget 2010

Millions de francs	C 2009	B 2010	PB 2011	Eca PB 2011	
Indemnités	2'184.5	2'259.6	2'351.4	+91.8	+4.1%
Aides financières	102.1	111.6	120.3	+8.6	+7.7%
Allocations à des tiers	1'036.7	1'152.6	1'159.7	+7.1	+0.6%
Non soumises à la LIAF	33.3	28.6	30.0	+1.5	+5.2%
Total des subventions	3'356.6	3'552.4	3'661.4	+109.0	+3.1%



3. Investissements:

Poursuite d'une politique ambitieuse



Niveau record des investissements

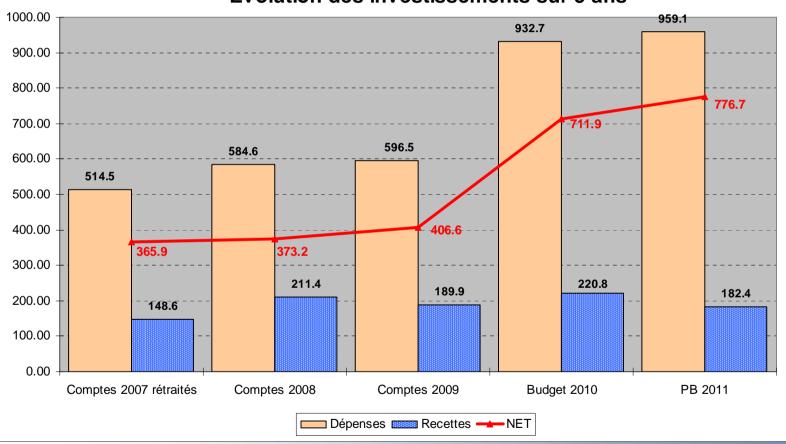
- Le projet de budget 2011 confirme la volonté du Conseil d'Etat de doter le canton des infrastructures publiques qui lui permettront de poursuivre durablement son développement
 - Le total des investissements nets prévus en 2011 atteint 777 millions, soit 9% de plus que le record visé en 2010
 - Les dépenses d'investissement atteignent 959 millions (+3%)
 - Les recettes d'investissement atteignent 182 millions, soit 17% de moins que prévus au budget 2010, principalement en raison d'une baisse des subventions attendues de la Confédération



Forte croissance depuis 2006

L'évolution des investissements depuis le début de la précédente législature traduit les efforts importants qui se poursuivront ces prochaines années en raison des très importants projets en cours et à venir

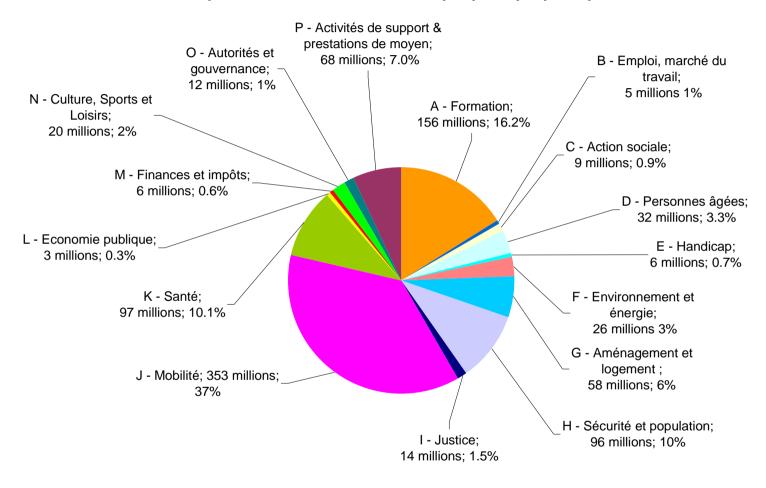
Evolution des investissements sur 5 ans





Répartition des investissements

Dépenses d'investissement 2011 par politique publique





Priorités en matière d'investissements

La répartition des dépenses dans les 16 politiques publiques montre que près de 75% d'entre elles sont concentrées sur un quart des politiques

Mobilité: 37%

Formation: 16%

Santé:

Sécurité et population : 10%

- L'accent mis sur la mobilité traduit la détermination du Conseil d'Etat à doter le canton des infrastructures de transport collectif et individuel nécessaires au développement local et régional
- Les investissements importants pour soutenir la formation, la santé, la sécurité, l'aménagement et le logement s'inscrivent également dans la perspective du développement régional



Projets principaux du budget 2011

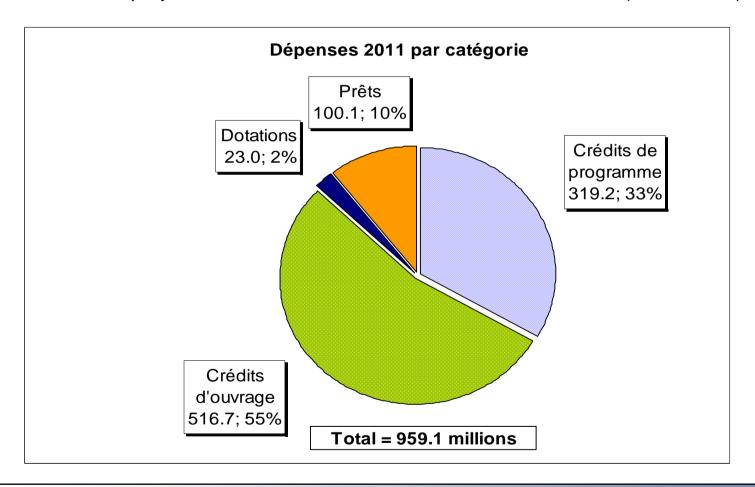
Les 10 principaux projets d'investissements représentent 60% du total des dépenses

Loi	Libellé	Politique publique	Montants	% dépenses
10444	CEVA	J - Mobilité	87'300'000	13.6%
H. 1.50	Extension du réseau trams - TCOB	J - Mobilité	76'194'999	11.9%
En cours	Subvention TPG - construction dépôt	J - Mobilité	50'000'000	7.8%
10008	Dotations et achats LUP	G - Aménagement et logement	35'000'000	5.5%
H. 1.50	Extension du réseau trams - TCMC	J - Mobilité	26'132'641	4.1%
9995	CMU 5ème étape	A - Formation	26'000'000	4.1%
10418	CURABILIS	H - Sécurité et population	25'410'000	4.0%
8662	Traversée de Vésenaz	J - Mobilité	20'150'000	3.1%
10668	CENTO RAPIDO	H - Sécurité et population	18'839'000	2.9%
10007	HUG - Nouveau bâtiment des lits	K - Santé	14'000'000	2.2%
	Total des dépenses		379'026'640	59.2%



Prépondérance des nouvelles infrastructures

■ Plus de la moitié des dépenses sont affectées aux crédits d'ouvrage, soit des projets visant à réaliser de nouvelles infrastructures (hors CEVA)





4. Perspectives économiques :

Optimisme raisonnable



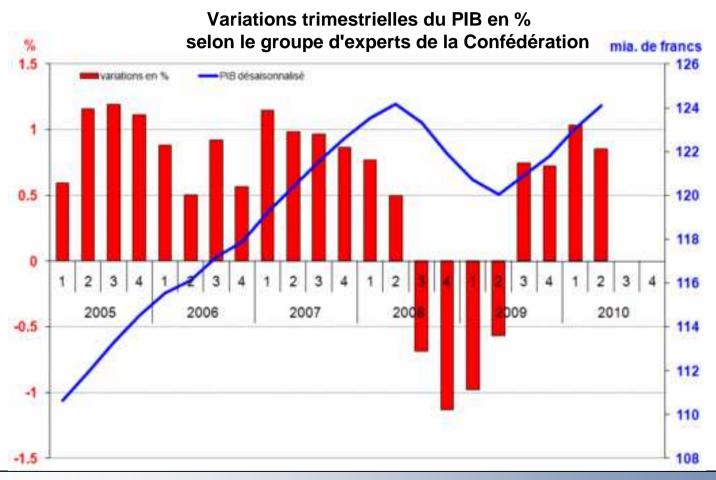
Contexte économique international

- La grave crise financière puis économique qui a touché le monde en 2008 a été suivie d'une reprise plus précoce et plus vigoureuse que prévue
- L'Asie connaît une forte reprise tandis que le redressement s'est consolidé aux Etats-Unis et au Japon
- Dans la zone euro, la sortie de crise est plus lente et plus contrastée
- L'Allemagne, premier partenaire de la Suisse, connaît une reprise robuste
- Dans sa dernière analyse de juillet, le FMI relève de 4,2% à 4,6% sa prévision de croissance mondiale pour 2010
- Pour 2011, le FMI maintient à 4,3% sa prévision de croissance mondiale



Contexte économique national

Sortie de récession au 3e trimestre 2009, l'économie suisse évolue favorablement avec une nouvelle progression de 0,9% du PIB au 2^e trimestre 2010. Sur une année, le PIB a augmenté de 3,4%





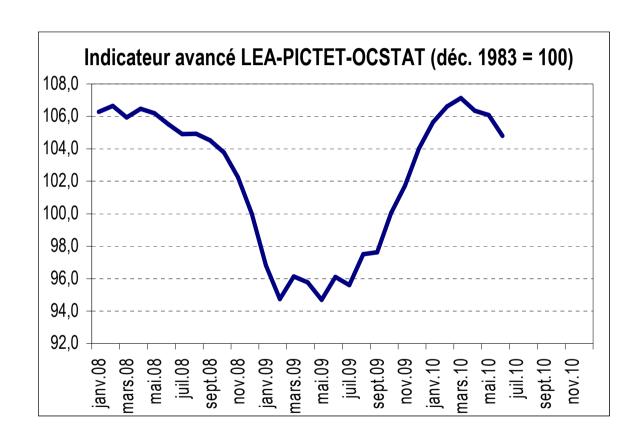
Contexte économique genevois

- L'économie genevoise est sortie de récession plut tôt et plus rapidement que l'économie suisse
- Selon les dernières estimations de l'institut Créa, le PIB cantonal a augmenté de +4% au 2^e trimestre 2010 par rapport à la période correspondante de 2009
- La croissance devrait se stabiliser à un niveau moins élevé dès le 4^e trimestre
- Dans ses prévisions de juin 2010, le groupe de perspectives économiques tablait sur une progression de 2,3% du PIB cantonal en 2010



Contexte économique genevois

L'évolution de l'indicateur avancé LPO laisse présager une amélioration moins favorable de la situation à partir de cet automne





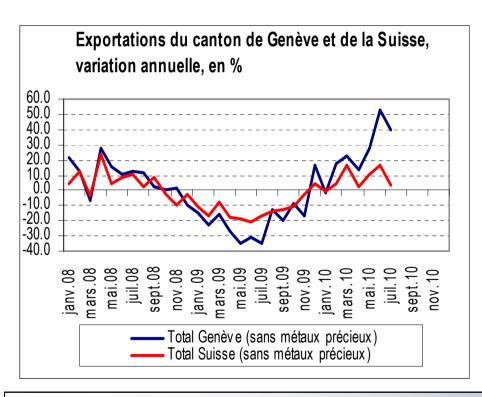
Exportation de biens et services

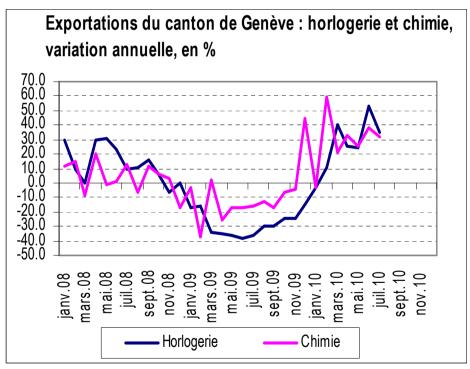
- En raison du contexte conjoncturel, la prudence s'impose en matière de prévisions
- L'évolution du secteur bancaire en 2011 est difficile à anticiper au vu de l'instabilité des marchés boursiers et du niveau historiquement bas des taux d'intérêts
- L'enquête conjoncturelle de la Fondation Genève place financière apportera un éclairage avant le vote du budget
- La capacité bénéficiaire des entreprises est globalement orientée à la hausse
- L'apport de la Genève internationale à la croissance est freiné par les difficultés budgétaires des Etats membres
- Le trafic aérien et le secteur hôtelier ont toutefois rapidement récupéré leur potentiel



Exportation de biens et services

L'industrie connaît une reprise spectaculaire, marquée par un bond des exportations de +35% dans l'horlogerie et de +32% dans la chimie entre juillet 2009 et juillet 2010

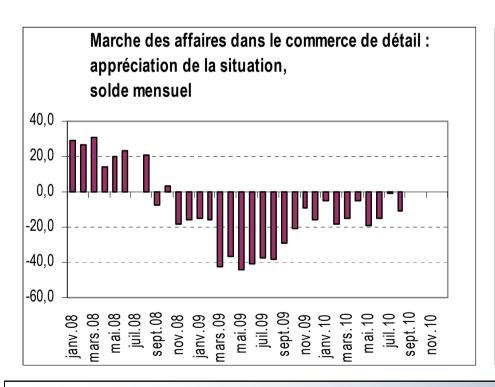


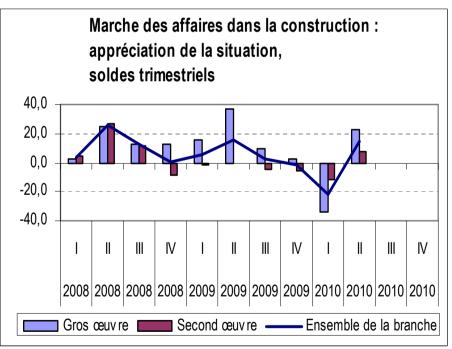




Economie locale

- Dans le secteur domestique, les perspectives sont très bonnes pour le bâtiment et les services immobiliers
- La situation demeure insatisfaisante pour le commerce de détail et la restauration malgré une nette amélioration au 1^{er} semestre



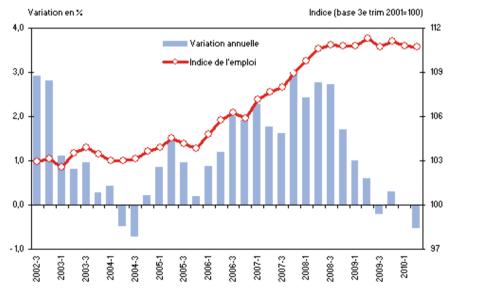




Meilleures perspectives pour l'emploi

- Comme dans tout cycle conjoncturel, l'emploi et les salaires connaissent des évolutions retardées par rapport à l'activité économique.
- Le volume de l'emploi recule de 0,5% au 2^e trimestre (1'400 emplois perdus) mais il reste proche des records du 3^e trimestre 2008 (29'000 emplois créés entre 2005 et 2008)
- Après avoir fortement progressé au 1^{er} trimestre, la masse salariale recule au 2^e trimestre

Indice de l'emploi et variation annuelle de l'emploi, dans le canton de Genève, depuis le 3e trimestre 2002 (1)



(1) Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire (sans le secteur public international ni les services domestiques). Série révisée depuis le 3e trimestre 2008.

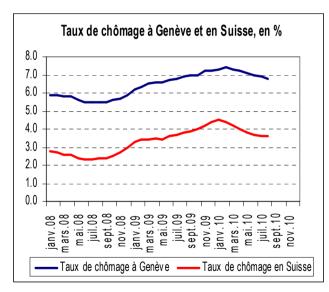
Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'emploi

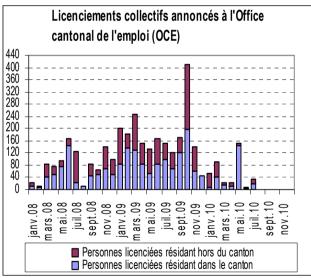
@OCSTAT

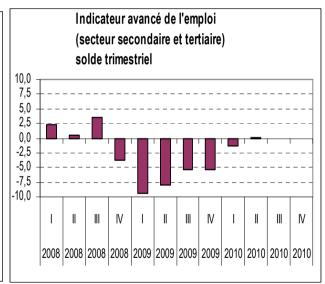


Meilleures perspectives pour l'emploi

- Parmi les indicateurs positifs de l'emploi, il faut noter la diminution lente mais continue du taux de chômage depuis avril 2010, le nombre très faible des licenciements collectifs au cours des derniers mois et la forte chute des réductions de temps de travail
- L'indicateur avancé de l'emploi annonce une amélioration dès l'automne 2010









5. Revenus:

Faible croissance des impôts



Recettes fiscales : quelques rappels

- Ces dernières années ont été marquées par des ruptures inattendues et parfois brutales de tendances économiques
- La difficulté qu'ont les experts à prévoir l'évolution de la conjoncture a fortement péjoré la qualité des prévisions fiscales
- Les incertitudes actuelles sont nombreuses et importantes et rendent l'exercice de prévision particulièrement délicat pour le budget 2011
- A ce contexte d'incertitude s'ajoutent les effets escomptés en 2011 de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques (mise en œuvre échelonnée en 2010 et 2011) et de l'arrêt du Tribunal fédéral relatif à l'imposition de certaines catégories de contribuables imposés à la source



Prévisions : les chiffres clés

Le Conseil d'Etat se fonde sur les prévisions du Groupe de perspectives économiques (GPE).

Prévisions du GPE de juin 2010					
	2010	2011			
PIB Suisse	2,0%	1,8%			
PIB Genève	2,3%	2,0%			
Taux de chômage moyen	7,1%	6,8%			

Comme chaque année, les estimations fiscales seront réactualisées durant l'automne et feront l'objet d'un amendement général du projet de budget



Faible évolution des recettes fiscales

- Les impôts sont globalement à peine supérieurs à ceux inscrits au budget 2010 (+1%)
- Cette faible progression a constitué une contrainte majeure pour l'élaboration du budget

Millions de francs	C 2009	B 2010	PB 2011	Ecart PB 2011 - B 2010	
Personnes physiques (PP)	3'726.9	3'550.3	3'552.9	+2.7	+0.1%
Personnes morales (PM)	1'183.1	1'026.9	1'098.7	+71.8	+7.0%
Part cantonale aux recettes fédérales	375.4	353.6	357.0	+3.5	+1.0%
Impôts immobiliers	467.7	393.2	432.8	+39.6	+10.1%
Droits de succession	308.4	158.0	100.0	-58.0	-36.7%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	88.8	90.3	94.0	+3.8	+4.2%
Autres impôts	63.2	43.8	35.8	-8.0	-18.3%
Total Impôts, taxes et droits	6'213.5	5'616.0	5'671.2	+55.2	+1.0%



Recettes fiscales 2011: points forts

- Les impôts des personnes physiques sont estimés à 3'553 millions, un montant quasi-identique à celui du budget 2010
 - Cette stagnation résulte de la suite de la mise en œuvre de la nouvelle loi fiscale avec le dispositif limitant la charge maximale d'imposition sur le revenu et la fortune (-43 millions) et l'augmentation de 9'000 à 10'000 francs de la déduction pour charges de famille
 - Elle intègre aussi l'effet de l'arrêt du Tribunal fédéral de janvier 2010 relatif à la déduction des frais effectifs de certains contribuables imposés à la source (environ -90 millions)
- Les impôts des personnes morales sont inscrits à hauteur de 1'099 millions, soit 72 millions (7%) de plus que dans le budget précédent
 - La reprise économique se traduit par un fort effet de récupération sur les bénéfices des entreprises



Recettes fiscales 2011: points forts

- La part cantonale à des impôts fédéraux progresse de 1%, soit 357 millions
- L'impôt immobilier complémentaire est évalué à 153 millions (+17,4%) l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers à 100 millions (+17,6%) et les droits d'enregistrement et de timbre à 180 millions (+1,1%)
 - La forte progression de l'impôt immobilier complémentaire et de l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers prend en compte les résultats 2009, qui sont nettement supérieurs à ce qui avait été estimé pour le budget 2010
- Les droits de successions sont inscrits à 100 millions, en recul de 58 millions par rapport au budget précédent qui était marqué par des successions d'un montant exceptionnellement élevé
- L'impôt sur les véhicules et bateaux se fixe à 94 millions (+4,2%), l'impôt sur le produit des jeux des casinos est prévu à 20,2 millions (+1%), le droit des pauvres est stable à 14,8 millions, comme celui sur les chiens (0,8 million)



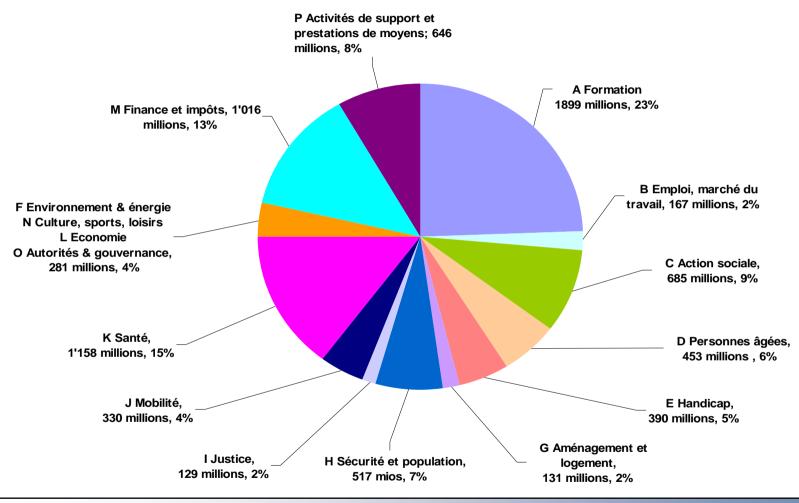
6. Charges:

Efforts ciblés dans un cadre maîtrisé



Répartition par politique publique

Poids des politiques publiques dans le total des charges en millions de francs et pourcentages





Respect du cadre fixé par le programme de législature

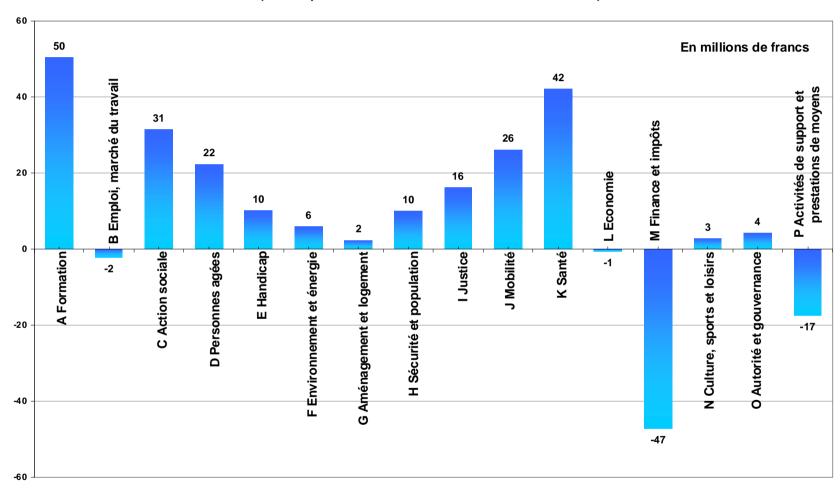
- La croissance globale des charges par rapport au budget précédent est plafonnée à 2%
- La répartition des charges par politique publique, exprimée en francs et en pourcent, permet d'illustrer une stratégie d'efforts ciblés dans un cadre maîtrisé



Comparaison avec le budget 2010

Evolution des charges PB2011-B2010 en francs

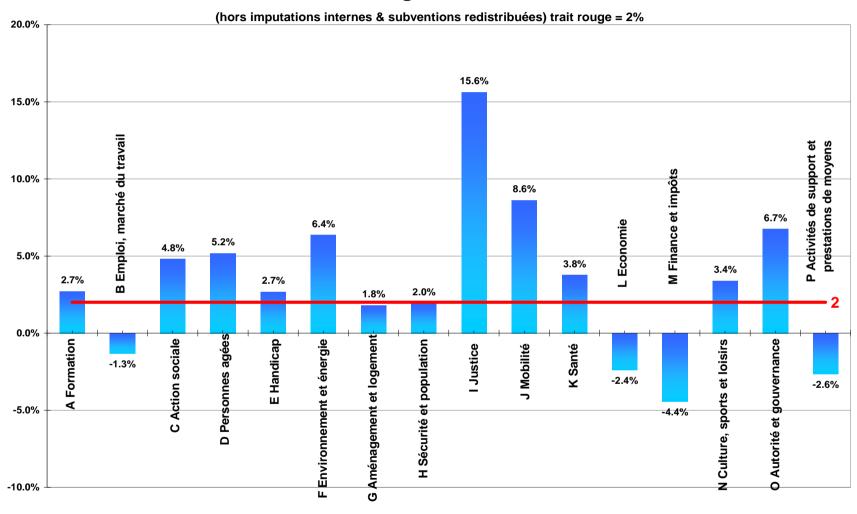
(hors imputations internes & subventions redistribuées)





Comparaison avec le budget 2010

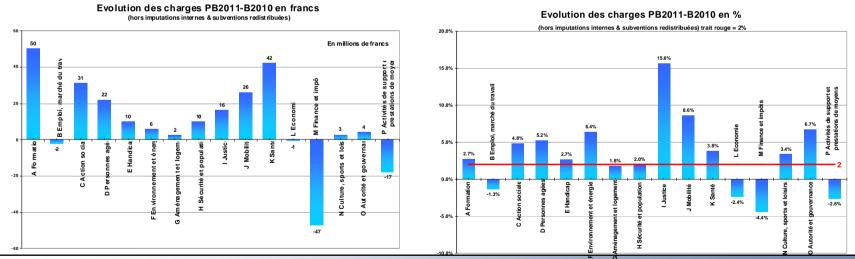
Evolution des charges PB2011-B2010 en %





Santé et formation : part prépondérante

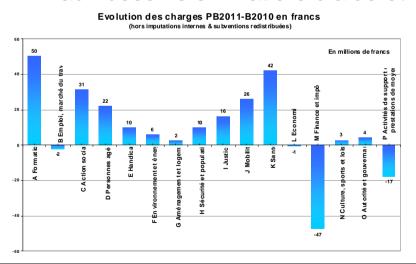
- La progression des charges exprimée en francs montre sans surprise que les plus fortes augmentations concernent les politiques publiques les plus coûteuses
- Les politiques de la Formation et de la Santé représentent ainsi à elles deux près de 60% de la croissance budgétaire en francs
- L'augmentation demeure toutefois raisonnable lorsqu'elle est exprimée en pourcent

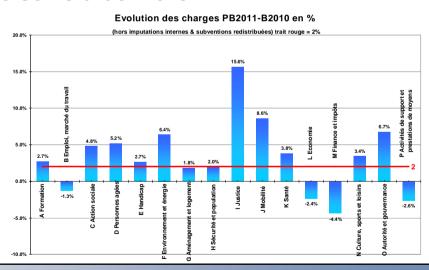




Les besoins des « poids lourds » du budget

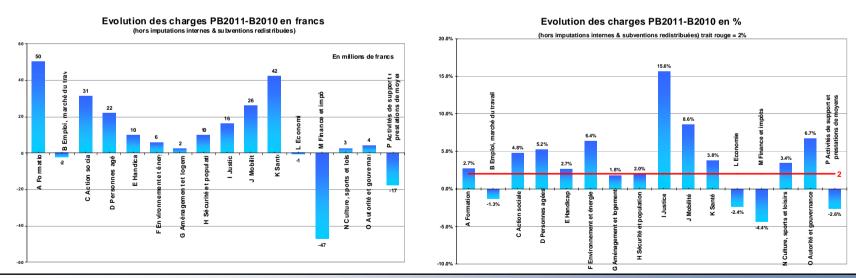
- Formation: +50 millions, +2,7%, 120 postes
 Il s'agit en particulier de répondre aux besoins induits par la réforme du cycle d'orientation, à ceux de l'enseignement post-obligatoire ainsi qu'à ceux de l'Université
- Santé: +42 millions, +3,8%, 87 postes dans les institutions subventionnées Il s'agit de renforcer le soutien aux HUG pour désengorger les urgences et ouvrir la nouvelle maternité, et de répondre aux besoins en matière d'aide et de soins à domicile





L'action sociale et la prise en charge des aînés

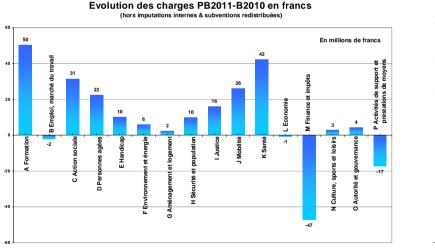
- Action sociale: +31 millions, +4,8%
 Il s'agit de faire face aux effets retardés de la crise sur les coûts de l'Hospice général
- Personnes âgées: +22 millions, +5,2%
 Il s'agit de relever le défi du vieillissement de la population en augmentant les moyens affectés aux EMS pour ouvrir de nouvelles places, et en augmentant le volume des prestations complémentaires

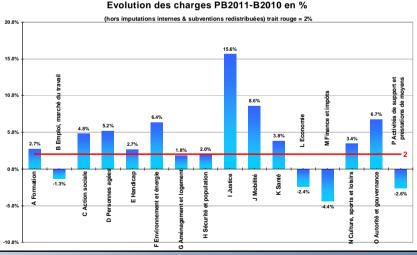




225 postes pour la sécurité et la justice

- Justice: +16 millions, +15,6%, 69 postes
 L'adoption des nouveaux codes de procédure nécessite une
 croissance exceptionnelle des moyens du pouvoir judiciaire
- Sécurité et population: +10 millions, +2%, 156 postes L'effort important pour renforcer la sécurité se traduit par la création de 73 postes pour la police et de 83 postes pour le secteur pénitentiaire. Une partie des coûts est décalée en 2012 en raison du calendrier des écoles de police et des gardiens de prison

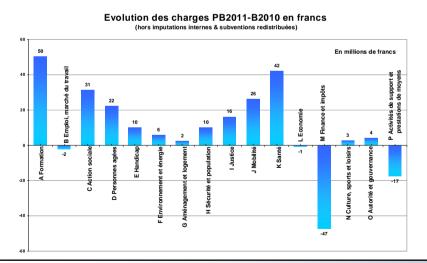


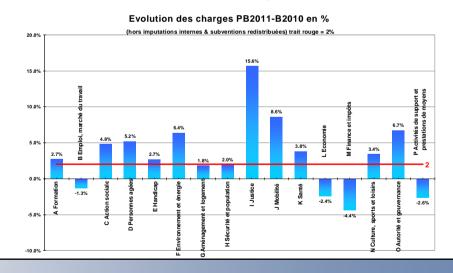


L'engagement pour l'environnement

- Environnement et énergie: +6 millions, +6,4%
 Il s'agit notamment de faire face aux obligations en matière de décontamination de sols et d'accélérer le programme de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat
- Mobilité: +26 millions, +8,6%

 La forte progression des coûts intègre le nouveau contrat de prestations des TPG et des amortissements de grands investissements liés à l'extension du réseau de tramways







Conclusion

- Malgré des contraintes importantes imposées par les revenus, le projet de budget permet de maintenir l'intense effort en faveur du développement durable du canton, à travers les investissements et par la mise en œuvre des projets stratégiques répondant à des besoins prioritaires.
- Le cadre global de l'évolution des charges demeure maîtrisé.
- Cette maîtrise et l'existence d'une importante réserve conjoncturelle constituée en période de vaches grasses, doivent permettre de voir l'avenir avec une certaine sérénité malgré les incertitudes conjoncturelles.
- La nouvelle manière d'élaborer et de présenter le budget nécessitera des efforts d'adaptation de la part des élus comme de l'administration. Mais en fin de compte, elle amène un renouvellement salutaire des bases de l'analyse politique de l'action publique et des priorités que se fixent le gouvernement et le parlement.



Questions...

